



DOSSIER DE MÉCÉNAT

COMMUNE DE BRACH

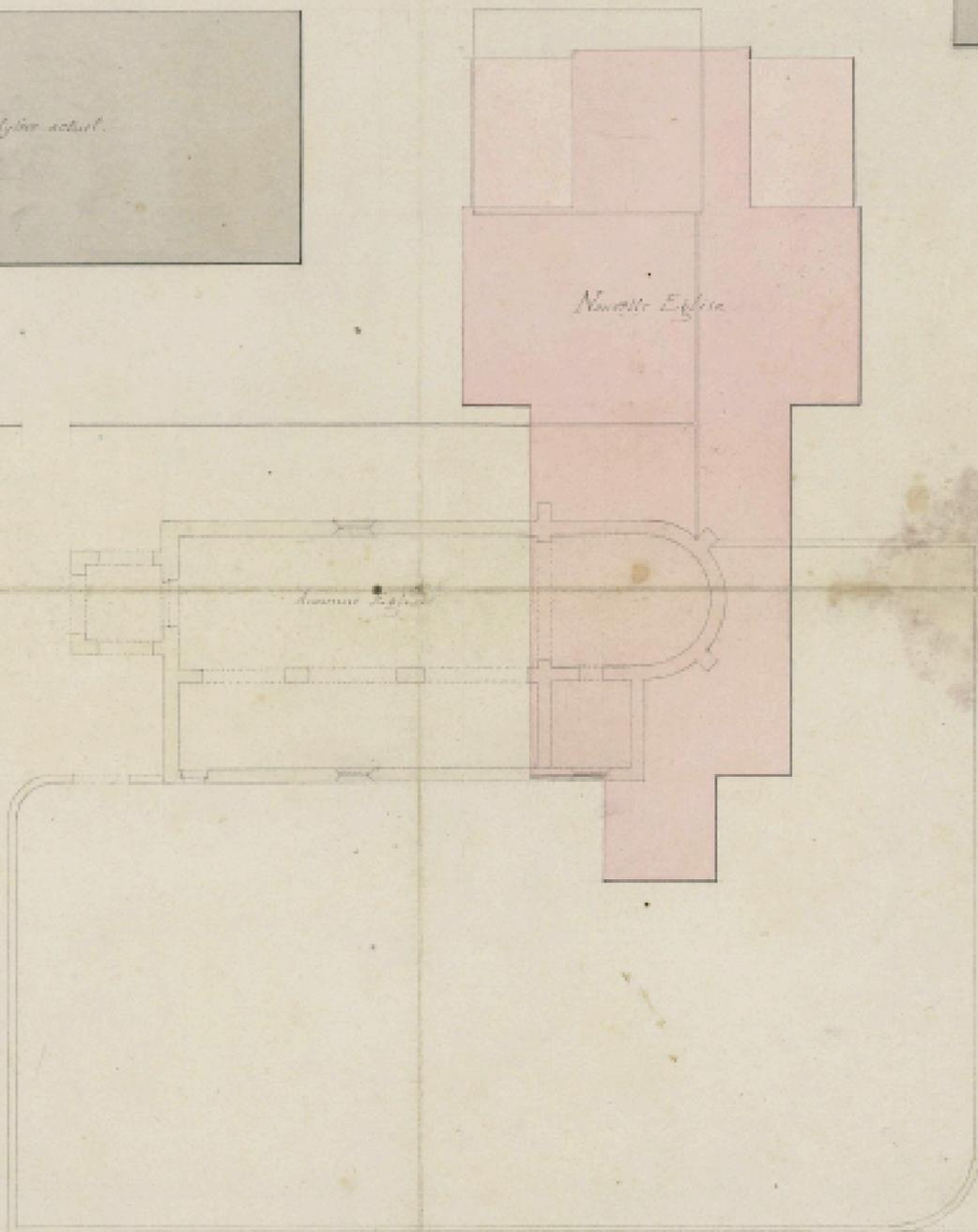
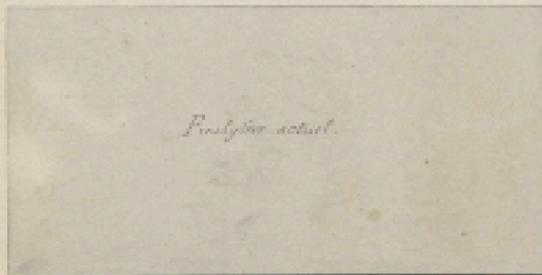


COMMUNE DE BRACH

Reconstruction de l'Église.

Plan général.

Echelle de 0,005^m.



Revue Dépt.
On et approuvé par nous, membres du conseil
municipal de la commune de Brach,
le présent devis qui sera soumis à
l'approbation de Monsieur le Préfet de
l'arrondissement de
Bordeaux

Le Maire *[Signature]*



Vu par la Commission des Monuments
Historiques et des Bâtiments
Bordeaux le 29 juillet 1885
Le Président

N° 814

[Signature]

[Signature] Dessiné par l'architecte municipal
Dessiné à Bordeaux le 21 octobre 1885
[Signature] *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]*

Table des matières

Le mot du Maire	2
Présentation de la commune et de l'église	3
Présentation du projet	4
Pourquoi sauvegarder notre patrimoine local ?	4
Les avantages fiscaux pour les mécènes	5
Budget synthétique du projet	6
Echéancier prévisionnel des travaux	6
Remerciements	6
Bulletin de promesse de participation	7
Projet de restauration de l'église de Brach	7

Le mot du Maire

Chers partenaires, chers amis du patrimoine,

L'église Saint-Sébastien de Brach fait partie de ces lieux que l'on croit éternels. Depuis plus de 150 ans, elle veille silencieusement sur notre commune, témoin des joies, des peines, des rassemblements et des transmissions. Elle est bien plus qu'un édifice religieux : elle est un repère, une mémoire vivante, un héritage commun.

Aujourd'hui, cet édifice a besoin de nous. Les dégradations constatées sur la toiture menacent non seulement la structure du bâtiment, mais aussi les œuvres qu'il abrite, notamment les statues en bois du XVIII^e siècle, classées au titre des monuments historiques.

La commune a déjà engagé d'importants travaux avec ses propres moyens, mais ne peut aujourd'hui faire face seule au financement nécessaire à la poursuite de cette restauration. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité, à votre sens de l'engagement, à votre attachement à ce patrimoine qui nous unit.

Soutenir la restauration de l'église de Brach, c'est contribuer à la préservation de notre histoire, de notre cadre de vie, et à la transmission d'un bien commun aux générations futures.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui, à leur manière, rendront ce projet possible.

Avec toute ma reconnaissance,

Didier PHOENIX

Maire de Brach



Présentation de la commune et de l'église



La commune de Brach, située en Gironde, plus particulièrement dans le Médoc est classée en zone de revitalisation rurale depuis 2013. Engagée activement dans le développement de son territoire, elle participe à l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) conduite avec la Communauté de Communes Médullienne. À ce titre, elle est également signataire du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) depuis juillet 2021, pour, avec l'accompagnement de l'Etat promouvoir des projets concrets au service de la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du Médoc.

Parmi les bâtiments communaux les plus emblématiques figure l'église Saint-Sébastien de Brach, édifiée en 1868 par l'architecte diocésain Pierre Auguste Labbé, également président de la Société des architectes de Bordeaux. Cet édifice remarquable constitue aujourd'hui le seul monument historique de la commune.

Son architecture singulière, réalisée en briquettes de Brach, issues de l'argile locale, témoigne d'un savoir-faire et d'un patrimoine matériel à préserver. L'église abrite également cinq statues en bois du XVIII^e siècle, classées au titre des monuments historiques, qui renforcent sa



valeur



patrimoniales.



Consciente de l'importance de ce lieu de culte et de mémoire pour la commune, la municipalité a déjà engagé d'importants travaux de sauvegarde :

- Réparation du fonctionnement des cloches,
- Consolidation du clocher, ce dernier menaçant de s'effondrer.

Ces interventions urgentes, ont été financées sur les fonds propres de la commune, sans possibilité de solliciter de subventions dans les délais impartis.



Seulement, lors des travaux sur le clocher, l'entreprise en charge a mis en évidence un état de dégradation avancée de la toiture (ardoises) ainsi que de la zinguerie, nécessitant une nouvelle phase de restauration indispensable à la préservation de l'édifice.

Présentation du projet

Pourquoi sauvegarder notre patrimoine local ?

Le patrimoine, en particulier religieux, est le témoin silencieux de notre histoire collective, de notre identité culturelle et de notre ancrage territorial.

L'église Saint-Sébastien de Brach ne se résume pas à un lieu de culte. Elle est un repère visuel, architectural et émotionnel dans le paysage de la commune.

Elle rassemble les habitants à l'occasion de cérémonies religieuses, de moments de recueillement, mais aussi de festivités locales.

Préserver ce bâtiment, c'est :

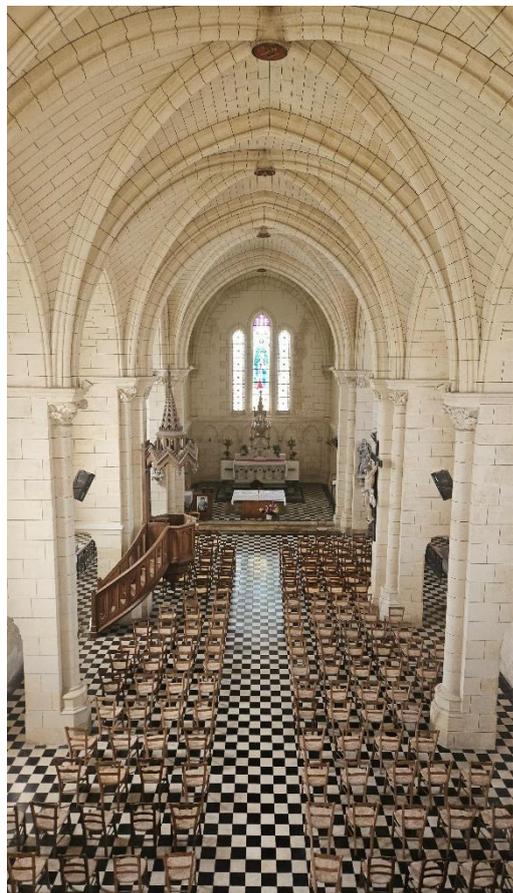
- Sauvegarder un héritage culturel transmis depuis des générations ;
- Valoriser un savoir-faire artisanal local, à travers les matériaux et techniques de construction d'époque ;
- Renforcer l'attractivité du territoire, en favorisant le tourisme patrimonial ;



Notre volonté, créer un projet fédérateur, qui rassemble citoyens, institutions et entreprises autour d'une cause commune.

Dans un monde en constante mutation, la préservation de notre patrimoine est une manière de faire un lien entre passé, présent et avenir. Grâce à votre soutien, nous pourrions continuer à transmettre cette mémoire aux générations futures.

Les avantages fiscaux pour les mécènes



Soutenir la restauration de l'église de Brach, c'est participer à un projet d'intérêt général tout en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux.

Conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts :

Pour les particuliers : le don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € permet une réduction d'impôt de 66 €, soit un coût réel de 34 €.

Pour les entreprises : le don permet une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 %, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel (avec possibilité de report sur 5 exercices).

Exemple : un don de 1 000 € permet une réduction d'impôt de 600 €, soit un coût réel de 400 €.

Un reçu fiscal sera délivré à chaque donateur, quel que soit le montant du don.

En plus du reçu fiscal chaque entreprise recevra une convention de mécénat.

Budget synthétique du projet

Montant total estimé du projet : 308 189,50 € HT 339 008,45 € TTC

Répartition des financements prévisionnels :

Financier/Source	Montant	% du total
Subvention DETR (Etat)	107 866,32 €	35%
Fonds propres de la commune	40 000,00 €	13%
Mécénat espéré (entreprises et dons)	160 323,18 €	52%

Ce budget pourra être ajusté en fonction des appels d'offres et des subventions effectivement obtenues

Echéancier prévisionnel des travaux

Date prévisible de commencement des travaux : janvier 2026

Durée des travaux : 18 mois

Remerciements

La commune de Brach tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes celles et ceux qui soutiendront ce projet de sauvegarde de notre patrimoine. Restaurer notre église, c'est préserver un témoin précieux de notre histoire locale, un repère au cœur du village, porteur de mémoire, de culture et de rassemblement.

Chaque don, quel qu'en soit le montant, contribuera concrètement à redonner vie à ce lieu emblématique. Grâce à votre engagement, ce patrimoine pourra être transmis aux générations futures dans les meilleures conditions.

En tant que donateur, vous devenez un acteur à part entière de cette aventure humaine et patrimoniale. Nous vous remercions sincèrement pour votre générosité, votre confiance, et votre attachement à la commune de Brach.

Bulletin de promesse de participation

Projet de restauration de l'église de Brach

Je soussigné(e),

Nom / Raison sociale :

Prénom (si particulier) :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Souhaite soutenir financièrement le projet de restauration de l'église de Brach et m'engage à verser un don de :

- 100 €
- 250 €
- 500 €
- 1 000 €
- Autre montant : €

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Je souhaite rester anonyme dans les communications publiques

Mode de versement envisagé (à préciser lors de la prise de contact) :

- Chèque
- Virement bancaire
- Don en ligne cagnotte sur onparticipe.fr :



Date :

Signature :

À retourner à :

Mairie de Brach
1, place de l'église
33480 BRACH

Ou par mail : mairie.brach@orange.fr

IBAN de la commune : FR54 3000 1002 15E3 3600 0000 069



Mairie de Brach

1, PLACE DE L'EGLISE 33480 BRACH

05 56 58 23 66

MAIRIE.BRACH@ORANGE.FR